

TIRS ■ Gilles Anglard est président du club de tir mauriacois

Changer l'image des armes à feu

Les armes à feu sont souvent synonymes de violence, d'insécurité, de dangerosité. Au club de tir de Mauriac, tirer c'est se concentrer et pratiquer son passe-temps en toute sécurité.

La « Coste mauve » n'est pas un bunker mais un lieu sportif, où les parents peuvent emmener leurs enfants en toute tranquillité. Gilles Anglard, le président du club de tir mauriacois, explique la philosophie de cette pratique sportive.

Quand avez-vous débuté le tir ?

J'ai adhéré au club à sa création en 1999. Yves Cheymol était à l'origine du projet. Jean-Paul Cabane (à qui j'ai succédé à la présidence), Pascal Yacinthe, Claude Girard et René Mazeirat ont également marqué le club de leur empreinte et l'ont fait grandir. Auparavant, j'ai joué au rugby au RCM fin des années 70 et j'ai également été président du club de karting au puy Saint Mary.

Les armes sont une passion pour vous ? Effectivement, c'est un réel plaisir de manier une arme, notamment la carabine pour moi et de rechercher la performance. Il faut être patient, concentré, gérer le stress. La montée d'adrénaline lors des compétitions est quelque chose de très motivant ».



L'ARME À L'OEIL. Au club de tir mauriacois, les enfants sont encadrés par des initiateurs, dont la sécurité est la priorité. Gilles Anglard le président en fait partie.

Vous vous êtes investi également dans l'encadrement ? J'ai suivi la formation d'animateur avec Brigitte Chinchon lors de la création de l'école de tir, sous la présidence de Jean-Paul Cabane en 2004, puis je me suis lancé dans l'arbitrage l'année suivante. J'arbitre différentes catégories comme l'ISSF (tir à 10, 25 et 50 mètres), le tir sur silhouettes métalliques et le TAR (gros cali-

bres). Je serai d'ailleurs sur le pas de tir à Aurillac les 24 et 25 novembre.

Le tir est un sport pour les enfants ? Bien sûr ! Pour nous, l'image de la sécurité est très importante. Les parents, un peu hésitant au départ, sont rassurés lorsqu'ils voient comment se déroule une séance d'entraînement qui est systématiquement encadré par un initiateur diplômé.

Il n'y a aucun danger. De plus nous fournissons les armes pour l'école de tir. ■

Propos recueillis par
Olivier Miranda

► **Pratique.** Gilles Anglard, tél. 06.72.15.25.34, gillesanglard@orange.fr, ou 06.31.56.82.15. Cotisations : adultes, 82 € et enfants 35 € (les licenciés doivent acheter les munitions pour tirer). Les séances d'entraînement se déroulent à « Coste mauve », route d'Ally, à l'ancien camping.